

Décision n° D 2020- du Directoire par intérim du 24 septembre 2020 relative à la mise à jour de la documentation financière du programme de Neu CP

Vu la loi n° 2010-597 du 3 juin 2010 modifiée relative au Grand Paris,

Vu le décret n° 2010-756 du 7 juillet 2010 modifié relatif à la Société du Grand Paris (le "Décret").

Vu l'arrêté du 21 septembre 2020 portant nomination à compter du 24 septembre 2020 de M. Thierry DALLARD en tant que membre du directoire par intérim et président par intérim du directoire de l'établissement public Société du Grand Paris, nomination à compter du 24 septembre 2020 de M. Bernard CATHELAIN en tant que membre du directoire par intérim et nomination à compter du 24 septembre 2020 de M. Frédéric BREDILLOT en tant que membre du directoire par intérim ;

Vu la délibération n° CS 2020-10 du conseil de surveillance du 29 avril 2020 relative au recours à l'emprunt (la "Délibération du Conseil de Surveillance"),

Vu la décision n° 2019-01 du directoire du 7 janvier 2019 relative au cadre de gestion de la dette, du financement et de la trésorerie,

Après avoir constaté que la présente décision est prise conformément aux règles de quorum prévues à l'article 16 du Décret,

Le Directoire par intérim adopte la décision suivante :

Le Directoire par intérim décide, à l'unanimité de ses membres présents, de la signature de la documentation financière du programme de titres négociables à court terme (NeuCP, anciennement billets de trésorerie) (le "Programme de NeuCP"), pour les besoins de sa mise à jour annuelle, ainsi que de tous autres actes, pièces, contrats, documents et engagements nécessaires à la mise à jour du Programme de NeuCP.

Le Directoire par intérim autorise, à l'unanimité de ses membres présents, le Président par intérim du Directoire par intérim à signer la documentation financière mise à jour du Programme de NeuCP, ce dernier pouvant déléguer sa signature en application de l'article 18 du Décret.

Fait à Saint-Denis, le 24 septembre 2020

Thierry Dallard Président du Directoire par intérim

Bernard Cathelain Membre du Directoire par intérim

Frédéric Brédillot Membre du Directoire